

Belfort, le 19/04/2021

Récépissé de déclaration d'une manifestation
organisée à l'appel de FFMC90, par : Messieurs Mathieu CHAPPUIS, Marcel
JARDOT et Bernard DAGUET
intitulé : Non à l'instauration du contrôle technique moto

Vu les articles L. 211-1 à L. 211-14 du code de la sécurité intérieure,

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Le préfet du Territoire de Belfort

donne récépissé à : Messieurs Mathieu CHAPPUIS, Marcel JARDOT et Bernard DAGUET

d'une déclaration d'une manifestation, organisée le :

Date : samedi 24 avril 2021

Heures : de 10h00 à 17h00

Lieu du rassemblement : Parking fête foraine / rue de Wissembourg / place Robespierre

Observations : Départ rue de Wissembourg à Belfort et itinéraire via D83, D19 jusqu'à Andelnans. Arrêt centres de contrôle technique rue Gable et Norisko Auto (Andelnans). Retour place Robespierre.

Les déclarants s'engagent à faire respecter les mesures visant à garantir le respect des dispositions de l'article 1^{er} du décret susvisé.

Pour le préfet et par délégation,
le sous-préfet, secrétaire général,


Mathieu GATINEAU

1/1